

Labergement-Sainte-Marie

Réunion de concertation sur le futur Plan local d'urbanisme

Les abergers ont été invités à participer à une réunion concernant le futur PLU, où ils ont pu découvrir les différentes étapes à respecter pour l'élaboration de ce document.

Après une présentation du village, de ses spécificités, de ses atouts, Valérie Chartier, architecte urbaniste, et maître Amandine Dravigny, avocate de la commune, ont détaillé les différentes lois à appliquer, les contraintes liées à l'environnement local, le schéma de cohérence territoriale, le plan de prévention du risque

d'inondation, etc.

Un débat animé et très enrichissant a suivi, où différentes problématiques ont été prises en compte, notamment la déprise agricole, l'aspiration de l'ensemble des acteurs de la vie économique au développement de leur activité et le souhait de certains résidents d'accéder à la propriété.

Les habitants peuvent consulter en mairie les comptes rendus des nombreuses réunions ayant eu lieu et faire part, par simple courrier ou

sur le document remis dans chaque foyer, de leurs remarques et suggestions. Le classement des terrains en zones constructibles, protégées, inondables et donc inconstructibles, agricoles, est en cours de réflexion. Les règles fixant les modalités de construction seront également revues.

Mme Chartier a rappelé qu'en attendant la mise en place du PLU, ce sont les règles de l'actuel Plan d'Occupation des Sols qui s'appliquent.



■ Plus de 80 habitants sont venus s'informer sur le futur PLU.